

Exprimez-vous :

Si vous avez un jardin, présentez-le en quelques lignes :

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos attentes ?

.....

.....

.....

.....

Connaissez-vous un ou plusieurs jardins pouvant adhérer ?

.....

.....

.....



Nos soutiens 

COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE

FONDATION DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE

PATRIMOINE NATUREL DE FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE
MIDI-PYRÉNÉES

OFFICES DU TOURISME

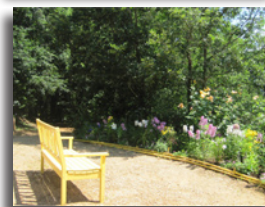
ASSOCIATIONS PARTENAIRES :

LA DEMEURE HISTORIQUE, DE JARDIN EN JARDIN, EUROPEAN
BOXWOOD AND TOPIARY SOCIETY (BUIS ET TOPIAIRES), RIQUET ET
SON CANAL, VMF...

PJMP et le développement durable

3 OBJECTIFS : *environnemental, économique, social.*

Traitement des sols, gestion différenciée des plantations, utilisation mesurée de l'eau, diminution de la pollution de l'air, plan de gestion maintenant la composition du jardin en fonction du budget nécessaire à son entretien, considérer les parcs et jardins comme des lieux d'échanges, de partage et de pédagogie, avec une attention particulière pour les scolaires et les publics avec un handicap.



Association des Parcs et Jardins DE MIDI-PYRÉNÉES

déclarée en préfecture - Association loi 1901 à but non lucratif

18 impasse Audibert 31140 Fonbeauzard

Tél. 05 61 09 57 44

Mail : contact@pjmp.eu

*M*embre du Comité des Parcs et Jardins de France et
partenaire de la Direction Régionale des Affaires
Culturelles pour les Rendez-vous aux Jardins, l'association
PJMP a pour buts principaux de faire connaître le
patrimoine jardin régional, le sauvegarder et encourager
sa découverte par le public. Pour en savoir plus et adhérer,
consulter le site internet de l'association : www.pjmp.eu



Notre association

Regroupant des gestionnaires privés et amateurs de jardins, PJMP compte plus d'une centaine d'adhérents.

Pour protéger et promouvoir les jardins de France, des associations ont été créées, une par région, sous l'égide du Comité des Parcs et Jardins de France (CPJF) avec le soutien du Ministère de la Culture et des collectivités territoriales. Depuis sa création en 2003, l'association des Parcs et Jardins de Midi-Pyrénées collabore activement avec la Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) à l'élaboration de la manifestation annuelle « Rendez-vous aux jardins » dont l'objectif est de faire découvrir au plus large public la grande diversité des parcs et jardins, notamment ceux de la région.

Parmi les adhérents de PJMP, onze bénéficient déjà du label « Jardin Remarquable » délivré par la DRAC.



Nos objectifs

- ▶ sauvegarder le patrimoine jardin et le faire connaître
- ▶ découvrir des parcs et jardins intéressants publics ou privés
- ▶ développer le tourisme dans ceux qui sont ouverts au public
- ▶ et susciter cette ouverture pour d'autres
- ▶ favoriser les échanges entre amateurs de jardins et de jardinage.

Nos activités

MEMBRES :

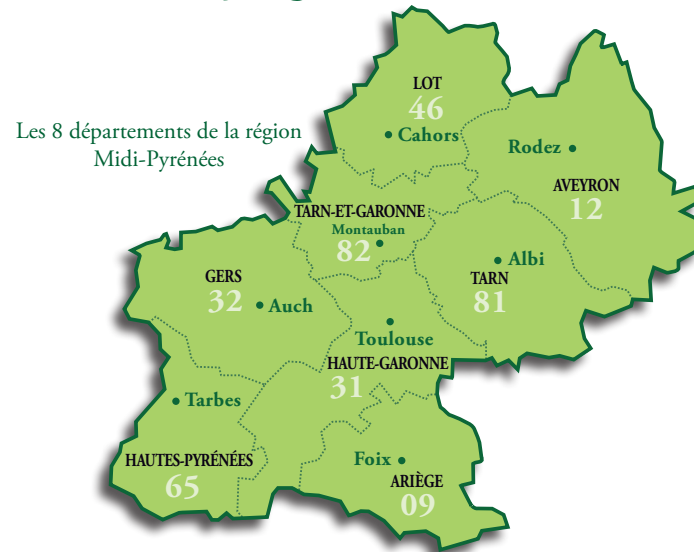
- ▶ visites de jardins, certains ouverts aux seuls adhérents de PJMP
- ▶ conférences : jardins étrangers, histoire de l'art du jardin...
- ▶ échanges de plantes, graines, expériences, photos...
- ▶ ateliers: serre, semis, bouture, plantations...

BUREAU :

- ▶ découverte de nouveaux jardins
- ▶ conseils aux adhérents, mise en relation avec des spécialistes
- ▶ participation aux enquêtes publiques (urbanisme, environnement)
- ▶ commission d'attribution du label « jardin remarquable »
- ▶ commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS)
- ▶ remise de dons, prix ou récompenses à des adhérents.

Avec ou sans jardin, vous pouvez adhérer.

Rejoignez-nous !



Pour localiser un jardin adhérent, se reporter au site internet :

www.pjmp.eu



M^{me}, M^{lle}, M. / Raison sociale

NOM :

PRÉNOM :

ou Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : (1) (2) :

E-mail ou fax :

1. J'adhère à l'Association PJMP :

OUI

2. Je dispose, dans notre région, d'un parc ou d'un jardin :

OUI NON (à décrire au verso)

3. J'accepte que mes coordonnées ci-dessus figurent sur une liste interne à PJMP communicable aux adhérents:

OUI NON

En règlement de ma cotisation pour l'année 201.....

Ci-joint mon chèque libellé à l'ordre de PJMP :

propriétaire ou gestionnaire de parc / jardin : 30 €

ami de PJMP, association : 20 €



Soutien (minimum 20 €) : €

Total chèque : €

Signature :

Date :

Cotisation déductible des revenus au titre des dons aux associations à but non lucratif reconnues d'intérêt général.

PJMP - 18, impasse Audibert - 31140 FONBEAUZARD
contact@pjmp.eu - www.pjmp.eu